



Bulletin d'information n°19  
Du lundi 04 au vendredi 08 février 2013  
Semaine A

Le mot du Principal :

Deux expositions particulièrement dignes d'intérêt sont actuellement proposées au CDI. L'une sur l'Inde, ancienne colonie anglaise, bien documentée et réalisée par des élèves de 4<sup>e</sup> sous la conduite de Mme Faucon-Lambert. L'autre, intitulée "gâteau de lecture", très originale et réalisée par des élèves de 6<sup>e</sup> sous la conduite de Mme Moreau.

Planning prévisionnel de la semaine :

- **Lundi 4 février :**
- **Mardi 5 février :**
- **Mercredi 6 février :**
  - Badminton : benjamins au collège Théophile de Viau, Le Passage.
- **Jeudi 7 février :**
  - 17h15 en salle 116 : réunion du conseil pédagogique, ordre du jour évoqué plus bas.
- **Vendredi 8 février :**

Vie de l'établissement :

**Réunion du conseil pédagogique le jeudi 7 février à 17h15 salle 106**

**Composition**

M. le Principal, M. le Principal adjoint, Mme la CPE, tous les professeurs coordonnateurs de discipline

**Ordre du jour**

Emploi du temps des mercredis 3 avril et 22 mai 2013

Présentation du bulletin trimestriel (moyenne générale, mentions)

DGH : Utilisation des heures non affectées dans le cycle central.

- **Bourses nationales des lycées, année scolaire 2013 / 2014 - Parents d'élèves de 3<sup>ème</sup> :**  
 Votre enfant étant actuellement en 3<sup>ème</sup>, vous avez reçu par courrier les dossiers de bourses des lycées pour la rentrée prochaine.  
 Quelle que soit l'orientation de votre enfant l'an prochain, vous devez compléter un dossier si vous êtes susceptibles de bénéficier d'une bourse de lycée. De plus, le barème étant encore provisoire, il est conseillé de constituer un dossier même si votre revenu fiscal de référence dépasse légèrement le plafond concerné.  
 Tout dossier incomplet ne pourra pas être pris en compte.  
**IL EST IMPORTANT DE NOTER QUE VOUS N'AUREZ AUCUNE POSSIBILITE DE FAIRE UNE DEMANDE DE BOURSES A LA RENTREE PROCHAINE DANS LES LYCEES.**  
**LES DOSSIERS SONT A RETOURNER AU PLUS TARD LE 8 FEVRIER 2013 AU SECRETARIAT DU COLLEGE.**
- **Elèves demi-pensionnaires :** Les factures de demi-pension du 2<sup>ème</sup> trimestre (janvier-mars 2013) ont été distribuées aux élèves vendredi 01/02/2013, ou le seront lundi 04/02/2013.  
 Prière de bien vouloir les réclamer à vos enfants. Merci par avance.  
 Si l'élève est absent le jour de la distribution la facture est adressée au domicile du responsable financier. La date limite de règlement est fixée au **13 février 2013**.  
 Si vous rencontrez des difficultés pour régler cette facture, n'hésitez pas à prendre contact immédiatement avec le service intendance du collège au 05.53.98.47.15. afin d'étudier une solution.
- **Vie scolaire :** Trop d'élèves circulent encore dans le collège alors qu'ils devraient être en cours. Durant toute la séquence, les élèves sont placés sous la responsabilité de leur professeur ou de l'assistant qui surveille la permanence. Sauf urgence, ils ne peuvent être autorisés à quitter la salle. Les démarches administratives doivent donc attendre l'interclasse ou la récréation.
- **Rallye citoyenneté :** Dans le cadre du parcours citoyenneté, la direction des services départementaux s'est associée à la délégation militaire départementale du Lot et Garonne pour organiser la **3<sup>ème</sup> édition du Rallye départemental de citoyenneté le mardi 9 avril 2013** au quartier du 48<sup>e</sup> régiment de transmissions d'Agen. Le collège engagera une à deux équipes d'une douzaines d'élèves de 3<sup>ème</sup>. M. Valiere se tient à la disposition des professeurs pour de plus amples renseignements.
- **Prévention des risques.**  
 A compter du lundi 14 janvier 2013, un **cahier de prévention des risques** sera mis à disposition de tous les personnels dans la salle reprographie. Il permettra de relever les observations relatives aux risques professionnels afin de prendre des mesures de protection appropriées.
- **Dans le cadre de l'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF, Mme Bru professeur d'Arts Plastiques anime un Atelier d'Art tous les mardis de 13h00 à 14h00.** Il est ouvert à tous les élèves sur inscription. Début des activités et inscriptions : mardi 8 janvier 2013 à 13h00 en salle d'arts plastiques.
- **Stage d'observation en entreprise 3èmes :**  
 Le stage des élèves de troisième fait l'objet d'un rapport remis au professeur tuteur qui en assure l'évaluation (respect des consignes précisées dans le guide mis en ligne, qualité de la présentation...). Cette prestation n'est pas notée. Mais une appréciation rédigée par le tuteur est transmise au professeur principal qui la reporte dans la rubrique prévue à cet effet sur le bulletin du 2<sup>e</sup> trimestre.
- Départ de l'élève Anthony Le Rouzès 6<sup>ème</sup>2 à compter du 1<sup>er</sup> février 2013.

## ELEVES ET FAMILLES

- \*M. Delisse, assistant social, tient une permanence au collège le mardi et le jeudi toute la journée.
- \*Mme Destang, conseillère d'orientation, est présente au collège le lundi toute la journée.
- \*Mme Marcoulet, infirmière assure une permanence le lundi de 8h15 à 17h15, le mercredi de 8h15 à 12h00 et le vendredi de 8h15 à 17h05.

## PERSONNELS

- \*Prévention des risques psycho-sociaux, service social de la DRH du Rectorat :  
Mme Bernard 05 57 87 17
- \*Médecine de prévention : médecin référent auprès de la DASEN du Lot et Garonne :  
Dr Verdier 06 13 51 49 36

## En prévision :

- o Du 11 au 13 février : séjour des élèves Gallois de LLanelli. Le programme sera précisé ultérieurement.
- o Mardi 12 février à 17h30 : Commission Permanente
- o Lundi 18 février de 10h00 à 12h00 : contrôle commun de mathématiques 3èmes.
- o Mardi 19 février à 17h30 ; Conseil d'Administration (DGH 2013)
- o Mercredi 20 février à 14 h: échanges avec les corps d'inspection sur l'évaluation par compétences.

## Absences :

- M. Roumégère : mardi 5 février de 8h à 12h
- M. Sautonie : jeudi 7 février de 9h à 12h

## Informations diverses :

### ❖ Droit individuel à la formation (DIF) :

Les fonctionnaires et agents non titulaires de l'Etat bénéficient d'un droit individuel à la formation professionnelle d'une durée de 20h par année de service. Les droits acquis peuvent être cumulés jusqu'à une durée de 120h. .

Les personnels souhaitant mobiliser leur DIF doivent compléter un dossier et le retourner au secrétariat avant le **19 avril 2013**. La note d'information et le dossier de candidature sur le DIF sont à votre disposition au secrétariat.

### ❖ Concours externe de recrutement de professeur des écoles :

Les inscriptions se font du 15 janvier au 21 février 2013 sur le site <http://education.gouv.fr/pid97/siac1.html>

### ❖ Inscriptions aux concours externes, concours réservés et examens professionnels de recrutement de personnels enseignants et d'éducation :

Les inscriptions s'effectuent par internet sur le site : <http://www.education.gouv.fr/siac2> , du 15 janvier 2013 au 21 février 2013.